

Politiques et candidats, unissez-vous dès le premier tour pour que cesse cette dictature sanitaire et guerrière !



Par Nicole Delépine

Combien de temps allons-nous continuer à intoxiquer des Humains par ce pseudovaccin expérimental ?

Chaque jour apporte des éléments concrets qui devraient calmer l'ardeur des vaccinateurs et plus encore des familles trompées par une propagande mensongère incessante.

Aujourd'hui c'est Raphael Nadal qui perd sa finale après trois doses de poison et une violente douleur thoracique. Il y a quelques jours, 95 sur les 154 coureurs du Paris-Nice ont dû abandonner... Record absolu de l'épreuve depuis sa création. Hasard, me direz-vous ou moral à zéro dans l'atmosphère actuelle ?

Mais dans ce délire, le plus grave n'est-il pas de continuer de jouer à l'apprenti sorcier ? La multiplication des maladies dégénératives rappelant la maladie de la vache folle devrait nous rendre vigilants, nous qui avons tant glorifié le principe de précaution jusqu'à l'intégrer à notre constitution... Cinéma.

Maladie de Creutzfeldt-Jakob postvaccinale, une épidémie dans l'épidémie ?
– Nouveau Monde (nouveau-monde.ca)

En France, comme d'habitude depuis le nuage de Tchernobyl, les dirigeants, les agences sanitaires et les médias nient la réalité : il n'y a rien à voir. Ils n'hésitent pas à utiliser un argument grotesque « *le développement de la maladie de la vache folle est plus lent...* » Mais ici c'est une injection expérimentale et une nouvelle complication d'un médicament jamais testé sur l'humain préalablement à ce coronacircus. Mais évidemment les journalistes savants de Libération connaissent tout de cet effet secondaire.

Au Canada, on est plus modéré : les autorités sanitaires du Nouveau-Brunswick ont annoncé l'ouverture d'une enquête sur « *une maladie d'atrophie cérébrale présentant des similarités avec la MCJ et ayant touché 42 personnes, dont 5 sont décédées* ». Faut-il voir là encore un possible lien avec le vaccin ? Les autorités canadiennes seraient-elles devenues complotistes ?

Un faisceau d'indices en faveur d'un possible lien

Dans le cas de Mauricette, ce lien a été établi a minima par son médecin traitant qui mettra un mois et demi avant de déclarer son cas à la pharmacovigilance comme cas suspect de maladie de Creutzfeldt-Jakob. Elle dénombre dans sa patientèle une seconde personne vaccinée ayant développé un tableau clinique similaire, également peu après l'injection.

La neurologue C. Moret Chalmin qui a étudié une dizaine de ces cas, dont celui de Mauricette exclut tout concours de circonstances au regard de la similarité des tableaux cliniques (démence, dyspraxie, mutisme akinétique), de la parfaite superposition de leur courbe d'évolution temporelle et de l'impossibilité d'expliquer statistiquement un tel nombre de cas, dont d'autres ont également été détectés en Suisse et en Belgique.

Cette inquiétude serait majeure si le vaccin pouvait être à l'origine des cas cités par Marc Doyer, qui évoquait récemment une incidence anormale de la maladie en Israël, pointée par un professeur du département de Neurologie de l'université de Tel-Aviv.

Le ministre de la Santé est en tout cas formel. Il a récemment menacé en plein hémicycle une ancienne députée de la majorité, médecin, de poursuites pénales pour avoir suggéré une possible implication du « vaccin » dans la survenue de ces cas, qu'il qualifie de « délire complotiste » auquel il oppose le « fait scientifique ».

Voici l'analyse que le Pr Luc Montagnier faisait de son côté de la situation commentée par les neurologues de la Pitié-Salpêtrière, sur la base des mêmes éléments :

« C'est une maladie qui normalement arrive lentement mais sûrement et qui détruit les cellules du cerveau. Le temps travaille contre la personne qui reçoit. Plus on reçoit du vaccin, plus on fait une partie de la protéine qui est appelée "prion" car elle est capable de changer de forme, s'aplatir et de faire des agrégats insolubles et de tuer ainsi les cellules du cerveau. C'est une maladie très rare normalement, mais là nous avons déjà 8 cas signalés par des médecins neurologues. Plus on injecte, plus le risque augmente, car il est possible que ces prions se forment, c'est-à-dire s'aplatissent, quand ils sont en très grande quantité. Alors il est possible qu'en injectant à nouveau ce vaccin, on augmente le risque. Donc le danger est là. Donc j'informe les médecins qui injectent le Pfizer qu'ils risquent d'induire les maladies de Creutzfeldt-Jakob. »

Radio Courtoisie, 9 décembre 2021

Allons-nous continuer à fermer les yeux sur ce désastre à l'origine de nombreux décès et handicaps définitifs et à faire silence sur la prolongation

de l'interdiction d'exercice et de salaires des soignants non injectés ?

Une action politique nécessaire

Le rôle de tous les candidats à la présidence ne serait-il pas de hurler à chaque occasion, meeting, émissions TV le scandale invraisemblable que constitue cette situation, afin que les citoyens se prennent par la main pour aller voter contre ceux qui imposent cette dictature sanitaire et son non-sens. Juste pour vous habituer à plier et à vous soumettre ? Avant d'aller voter, il faut demander aux candidats de profiter du mois de campagne restant jusqu'au 24 avril pour faire stopper cette horreur.

[Tribune] Réhabilitons nos soignants non vaccinés – Valeurs actuelles

Vingt et un parlementaires signent une tribune afin d'alerter sur le sort des personnels soignants non vaccinés, toujours interdits d'exercer malgré la levée du passe vaccinal, lundi 14 mars. Par Sylviane Noël
Publié le 14 mars 2022

C'est bien de leur part, mais pourquoi seulement vingt et un ? Les autres recueilleront-ils vos votes aux législatives si la honte qu'ils devraient ressentir ne les oblige pas à renoncer ?

Ainsi, la rigidité du gouvernement l'a contraint à rappeler des soignants vaccinés, mais positifs du Covid (donc possiblement contaminants) au lieu de faire appel à des personnels non vaccinés, mais négatifs et prêts à se faire tester chaque jour si nécessaire.

Kafka en rêvait, le gouvernement l'a fait !

Résultats sur le terrain : une véritable catastrophe sanitaire. Chaque jour, faute de personnel disponible, des établissements de santé déprogramment des interventions chirurgicales, des EHPAD gèlent des lits, des centres médico-psychologiques renvoient des patients lourdement handicapés dans leurs familles, des maires déplorent la multiplication des déserts médicaux, des urgences pédiatriques sont à saturation... Les situations de ce type se comptent par milliers, et plongent des malades et des familles entières dans la détresse.

Alors que le lundi 14 mars a marqué la levée de toutes les restrictions sanitaires, les soignants et assimilés français restent toujours soumis à l'obligation vaccinale, supprimée pourtant dans de nombreux pays (Royaume-Uni, Canada, États-Unis...) et jamais demandée en Belgique sans que cela ait abouti à des contaminations prouvées : c'est inacceptable !

Cette crise a mis en lumière le malaise de nos soignants, les dysfonctionnements d'un hôpital sur-administré et sous-doté, les défaillances dans les chaînes de décisions. Alors que les autres pays ont pour la plupart décidé de vivre désormais avec ce virus, il est grand temps de tirer toutes les leçons de cette période moribonde et de remuscler sans tarder notre système de santé. Certains facteurs nécessiteront malheureusement du temps pour être corrigés : le déficit de personnel en fait partie. Il est donc absolument indispensable de supprimer cette obligation vaccinale pour les soignants, de réhabiliter sans perdre une minute ces milliers d'hommes et de femmes indignement traités par l'État français et de leur accorder, enfin, respect et reconnaissance ! »

Voir aussi :

<https://qg.media/2022/03/21/tribune-le-senat-a-t-il-peur-de-connaître-les-conséquences-de-la-vaccination-massive-de-la-population/>